



Revue de presse



Mercredi 22 Mai 2024



[L'avant-projet de loi de finances 2025 en préparation](#)

[Des dépenses de plus de 125 milliards de dollars](#)

La poursuite des réformes du système des finances publiques déjà engagées sera l'axe de la loi.

Une note d'orientation relative à la préparation de l'avant-projet de loi de finances et du budget de l'État pour 2025 a été récemment adressée aux ordonnateurs du budget de l'État. Selon ladite note, les discussions et arbitrages budgétaires en vue de l'élaboration de l'avant-projet de loi de finances pour 2025 devront être entamés durant le mois de juin prochain avec différents ministères.



[Dialogue national](#)

[Du grand intérêt du front interne](#)

Tous les ingrédients sont là. Il reste cette volonté et cette bonne foi à mettre sur la table afin de couronner ce processus louable.

L'un des grands dividendes politiques qui pourrait sanctionner l'initiative politique du président de la République est, sans nul doute, cette avancée notable sur le plan du renforcement du front interne.



Investissement et fiscalité : Le ministère des finances fixe les priorités

Renforcement des investissements à forte potentialités économiques, élargissement de l'assiette fiscale et recouvrement de l'argent de l'informel seront désormais les grands axes à prendre en considération dans l'élaboration du projet de loi budgétaire 2025 fixés par le département des finances dans une note adressée aux ordonnateurs. D'après le document du ministère des finances, l'effort devrait être orienté, lors de l'élaboration de la mouture de la loi de finances 2025, beaucoup plus vers l'accompagnement de l'investissement productif pour atteindre deux principaux objectifs : soutenir la croissance économique et l'élargissement de l'assiette fiscale.



Préparation de l'avant-projet de loi de finances 2025 : Nouvelles directives pour garantir la maîtrise des dépenses

Les discussions et arbitrages budgétaires en vue de l'élaboration de l'avant-projet de loi de finances pour 2025 devront prendre effet dès le 2 juin prochain avec différents départements ministériels, indique une nouvelle note du ministère des finances qui fixe aux ordonnateurs publics les directives à suivre pour la préparation du budget de l'Etat pour l'exercice à venir. Des directives qui s'inscrivent en droite ligne avec les objectifs de la poursuite «des réformes du système des finances publiques déjà engagées» pour garantir «une gestion efficace et transparente, et ce, à travers la modernisation de l'administration publique et la refonte progressive de ses modes de gestion», précise le ministère.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

Clôture de la rencontre du président de la République avec les chefs de partis politiques représentatifs aux Assemblées élues

La rencontre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les présidents des partis politiques représentés aux Assemblées nationales et locales élues s'est clôturée, mardi, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger).



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

S'appuyer sur les jeunes compétences pour une Algérie scientifiquement et économiquement prospère

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il comptait s'appuyer sur les compétences scientifiques et les potentialités des jeunes que recèle l'Université algérienne, pour assurer l'amorce véritable d'une Algérie scientifiquement et économiquement prospère.

Lors de la visite effectuée dimanche, au Pôle scientifique et technologique "Abdelhafid Ihaddadène" dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, le président de la République a indiqué, dans un échange avec les étudiants, diffusé lundi soir par la Télévision algérienne au cours d'une émission spéciale, que l'Algérie s'appuiera sur cet important édifice universitaire pour assurer "la véritable amorce d'une Algérie prospère sur les plans économique et scientifique et dans le domaine de la défense nationale".



Secteur des finances : l'évolution qualitative

La conjoncture économique actuelle et les défis qui attendent l'économie nationale à moyen et long termes ont rendu nécessaire l'introduction d'une nouvelle dynamique d'ensemble du système financier en termes de financement des investissements, d'inclusion financière et de climat des affaires.

Juste après la promulgation de la loi monétaire et bancaire, l'ouverture du capital de deux banques publiques, que sont le Crédit populaire d'Algérie (CPA) et la banque de développement local (BDL), via le marché financier, est décidée par les pouvoirs publics. Interrogé sur cette importante phase dans l'évolution du système financier algérien, M. Abelhakim Berrah, ancien président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob) et actuel délégué général de l'Union algérienne des compagnies d'assurances et de réassurance (UAR), considère que le processus d'ouverture du capital des deux banques publiques est certainement un saut qualitatif pour le marché financier et aussi pour l'économie nationale.



La force de la diversité

Le potentiel de coopération entre l'Algérie et de nombreux partenaires dans tous les secteurs est immense. Notre pays avec l'ensemble des partenaires disposent d'atouts complémentaires et partagent une volonté commune de développer leurs économies.

Les partenariats qui se noueront dans les années à venir contribueront au développement et à la prospérité de leurs populations. Avec ces pays, l'Algérie a toujours renforcé ses relations amicales dans différents domaines, preuve en est, l'élargissement de la coopération bilatérale avec chaque pays pour englober tous les secteurs. S'agissant de la coopération commerciale, le volume de celle-ci a atteint de plus hauts niveaux ces dernières années.



La main tendue du Président TEBBOUNE aux étudiants : «l'Algérie prospère se fera avec vous»

Le Président de la République a affirmé qu'il compte s'appuyer sur les compétences scientifiques et les potentialités des jeunes que recèle l'Université algérienne, pour assurer l'amorce véritable d'une Algérie scientifiquement et économiquement prospère.

S'exprimant à l'occasion de la visite effectuée, dimanche, au Pôle scientifique et technologique Abdelhafid-Ihaddadène, dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah (Alger), Abdelmadjid Tebboune, tout en écoutant leurs interventions et préoccupations, a indiqué, dans un échange avec les étudiants, diffusé dans la soirée de lundi par l'ENTV, que l'Algérie s'appuiera sur cet important édifice universitaire, pour assurer «la véritable amorce» d'une Algérie prospère sur le plan économique et dans le domaine de la défense nationale.



Abderrahmane Hadeif, économiste et expert international : «une nouvelle dimension à l'Accord d'association avec l'UE»

Une importante dynamique d'investissement est enclenchée. L'Algérie compte passer une vitesse supérieure. Avec son partenaire historique, l'Union européenne, un travail impressionnant est en train de se faire. Les deux parties partagent le même objectif : porter la coopération commerciale et économique à un niveau supérieur.



Chérif Benhabilès, Président de l'Organisation des assurances africaines (OAA) : «La présidence de l'OAA est un défi pour l'Algérie»

El Moudjahid : L'Organisation africaine des assurance (OAA), dont vous assurez la présidence depuis maintenant une année, œuvre à densifier les échanges et la coopération interafricaines. Quel bilan faites-vous de cet exercice ?

Chérif Benhabilès : Ce passage à la tête de l'OAA a été une très bonne expérience. Et ma priorité consiste à œuvrer à densifier les échanges et la coopération interafricaines, développer les produits d'assurance, notamment agricoles, et les échanges d'expériences entre les acteurs du marché international des assurances et ce, pour l'accompagnement des programmes socio-économiques destinés à assurer et préserver la sécurité alimentaire pour les pays africains. Ce mandat a été riche en événements.



La jeunesse au service d'une Algérie scientifiquement et économiquement prospère

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé qu'il comptait s'appuyer sur les compétences scientifiques et les potentialités des jeunes que recèle l'Université algérienne, pour assurer l'amorce véritable d'une Algérie scientifiquement et économiquement prospère.

Lors de la visite effectuée dimanche, au Pôle scientifique et technologique «Abdelhafid Ihaddadène» dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah, le président de la République a indiqué, dans un échange avec les étudiants, diffusé lundi soir par la Télévision algérienne au cours d'une émission spéciale, que l'Algérie s'appuiera sur cet important édifice universitaire pour assurer «la véritable amorce d'une Algérie prospère sur les plans économique et scientifique et dans le domaine de la défense nationale».



“إستثمار القابضة” القطرية تعلن إنشاء شركة في الجزائر .. التفاصيل

أعلنت شركة “إستثمار القابضة” القطرية، توجهها لإنشاء شركة إستثمارية في الجزائر، بالتعاون مع صندوق الإستثمار الوطني الجزائري.

وبحسب مقال نشرته جريدة الراية القطرية، اليوم الثلاثاء، فقد أعلنت “إستثمار القابضة” عبر موقع بورصة قطر عن تأسيس شركة في الجزائر، من خلال شركتها التابعة “أليغانسيا هيلث كير أي إل كيو سيرفيسز” بنسبة استحواد تقدر بـ 60%.

ELABORATION DE L'AVANT-PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

De la prudence et du réalisme

Le processus d'élaboration du projet de loi de finances 2025 est en cours. Le ministère des Finances a fixé le cadre général et les orientations devant permettre d'adopter une démarche «réaliste» et «prudente» visant la maîtrise des engagements de l'État et la préservation des équilibres de trésorerie à court et moyen terme. Avec un niveau global des dépenses fixé à 17 337,85 milliards de dinars pour 2025 et 16 969,11 milliards de dinars pour 2026. Aucune mesure d'exemption ou de diminution des taux d'imposition ne peut être proposée alors qu'en matière de recrutement, il ne s'agit pas de procéder au remplacement que d'un poste vacant sur cinq.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - La loi de finances 2025 est en préparation. Le ministère des Finances a, dans une note adressée aux ordonnateurs du budget de l'État, fixé les principales orientations devant guider l'établissement des propositions budgétaires pour 2025, ainsi que pour les exercices 2026 et 2027. Ladite note évoque dans un premier temps la conjoncture dans laquelle sera élaborée la loi de finances 2025, marquée par «la stabilité de la situation économique et un raffermissement des revenus liés aux hydrocarbures», mais également un contexte macroéconomique et financier international caractérisé par «des chocs et des tensions géopolitiques».

Une situation qui ne sera pas sans incidences sur la fluctuation du prix des hydrocarbures, ce qui nécessiterait l'adoption d'une démarche réaliste, prudente pour la maîtrise des engagements de l'État et la préservation des équilibres de trésorerie à court et moyen terme. Le niveau global des dépenses est fixé à 17 337,85 milliards de DA pour 2025 et 16 969,11 milliards de DA pour 2026. Des montants ajustés pour «prendre en charge l'impact budgétaire induit par la mise en œuvre de certaines mesures décidées par les pouvoirs publics ainsi que les besoins supplémentaires formulés par les départements ministériels, dont l'impact est certain sur le budget de l'État». C'est ainsi que la préparation de l'avant-projet de la loi de finances de 2025 a pour philosophie de «consolider les acquis de la réforme, le soutien du pouvoir d'achat des citoyens, la création d'emplois et le développement de l'économie nationale».

Des défis qui vont nécessiter la prise en

nature tout en prenant en compte «les engagements pris par les pouvoirs publics en 2023 et 2024 pour le financement des mesures et projets programmés, notamment en matière de relance des grands projets structurants, de programmes spéciaux de rattrapage pour certains wilayas, d'amélioration du pouvoir d'achat, de révision des statuts et régimes indemnitaires de certains secteurs, de la poursuite du soutien aux produits alimentaires de base, de diversification de l'économie, de la transition énergétique, de la numérisation des services de l'État, d'appui à l'économie de la connaissance».

Les dépenses d'investissement quant à elles «doivent suivre une approche de priorisation des opérations en appliquant une méthode de sélection des projets d'investissement public à forte potentialité économique et ceux des secteurs sociaux prioritaires». Dans le détail, et en ce qui concerne les dépenses du personnel qui représentent une part importante du budget de l'État, il est recommandé une maîtrise des recrutements. Les propositions de création de nouveaux postes budgétaires sont celles décidées uniquement et à titre exceptionnel par les pouvoirs publics. Il est demandé aux gestionnaires d'optimiser les ressources humaines existantes avant tout nouveau recrutement, et d'explorer les possibilités de réaffectation du personnel, de redéploiement intra et intersectoriels des postes budgétaires existants, pour répondre aux besoins opérationnels de manière efficace et efficiente» et de «procéder au remplacement d'un poste sur cinq rendus vacants, y compris pour les départs à la retraite».



Le primat du ministère, garantir une utilisation optimale des ressources et deniers publics.

La même rigueur doit concerner les dépenses de fonctionnement des services pour l'exercice 2025 qui devra obéir aux «mesures de rationalisation et de maîtrise de la dépense en privilégiant une démarche réaliste et optimale dans le cadre d'une discipline rigoureuse et de lutte contre toute forme de gaspillage, tout en préservant l'efficacité et la qualité du service public». Cela concerne les crédits relatifs aux missions, déplacements et frais de réceptions, loyers et charges annexes, qui doivent «faire l'objet d'une prise en charge calculée au réel, à l'effet d'éviter la constitution de créances déversées sur le secteur des institutions et administrations publiques».

Ces efforts de rationalisation devront également concerner les charges liées à la consommation de l'électricité, du gaz et de l'eau, à travers l'adoption des énergies renouvelables mais également les dépenses liées à l'habillement et à l'alimentation qui devront «se limiter à la seule prise en charge des bénéficiaires conformément à la réglementation en vigueur» avec reconduction des taux appliqués pour l'exercice 2024. Idem pour les frais d'entretien et de réparation, mais également la gestion du parc automobile puisque la note émanant du ministère des Finances estime que «l'uti-

lisation abusive des véhicules administratifs constitue une source importante de gaspillage» et appelle à «veiller à la rationalisation des dépenses liées à l'utilisation des véhicules de service» tout en poursuivant l'opération de conversion au GPL des véhicules administratifs.

En ce qui concerne les crédits liés à l'organisation des séminaires et des conférences, ces derniers devront «obéir à des règles strictes d'opportunité et seront subordonnés à la production d'un programme bien identifié et chiffré sur la période 2025-2027, et à l'accord des pouvoirs publics lorsqu'ils sont d'envergure internationale». Il s'agit également de «réduire la prise en charge d'invités, de participants et de délégations étrangères dans le cadre des échanges bilatéraux ou à l'occasion de manifestations diverses» et de poursuivre le recours aux visioconférences.

Pour le projet de budget de l'État au titre de l'exercice 2025, aucune création de nouveau compte n'est envisagée. Le ministère des Finances compte, dès la réception des projets de budgets programmés, organiser à compter du 2 juin prochain, des discussions budgétaires selon un calendrier qui sera ultérieurement fixé.

N. I.

ressources disponibles que les institutions publiques pour «faire face aux attentes socioéconomiques sans cesse croissantes et qui ne peuvent être couvertes que dans la limite des disponibilités financières attendues».

La note émise par le département de Laaziz Faid précise que le projet de budget de l'État pour 2025 doit «garantir une utilisation optimale des ressources et deniers publics dans un cadre de gestion plus efficace, plus responsable, pour une meilleure atteinte des objectifs tout en demeurant en cohérence avec les ressources mobilisables». C'est ainsi qu'en matière de recettes, les mesures fiscales proposées dans le cadre de la préparation de l'avant-projet de loi de finances pour 2025 devront inclure des mesures visant l'élargissement de l'assiette fiscale : la mobilisation des ressources et la lutte contre la fraude et l'évasion fiscales. Aucune mesure «d'exemption ou de diminution des taux d'imposition ou de la base imposable ne peut être proposée», ajoute la note qui précise que «la priorité demeure axée sur l'élargissement de l'assiette fiscale, soutenue par des efforts de recensement de la population fiscale d'une part et des propositions d'incitations financières et fiscales suscitant l'adhésion progressive du marché informel, d'autre part».

Lutte contre toute forme de gaspillage

En matière de dépenses, les ordonnateurs devront formuler les propositions des crédits sur un horizon triennal (2025-2027) par activité et par nature économique, respecter le plafonnement proposé pour 2025 et programmer les dépenses selon leur

ABDERRAHMANE HADEF :

«La réduction de la facture d'importation est un indicateur prometteur»

Le consultant et expert en géoéconomie Abderrahmane Hadeuf s'est exprimé sur l'impact des réformes économiques et du nouveau climat d'investissement en Algérie. Selon lui, ces réformes jouent un rôle crucial dans la revitalisation de l'économie nationale, en modifiant de manière significative la fonction de l'investissement et en redéfinissant sa place dans l'économie du pays.

Invité par la chaîne 1 de la Radio nationale, l'expert a souligné que les réformes économiques mises en place visent à créer un environnement plus favorable aux investisseurs, tant locaux qu'internationaux. Ces mesures comprennent la simplification des procédures administratives, l'amélioration de la transparence, la lutte contre la corruption, ainsi que la mise en place d'infrastructures de soutien pour les entreprises. Selon lui, le nouveau climat d'investissement, caractérisé par une plus grande stabilité politique et économique, a permis d'attirer davantage de capitaux et de stimuler la création d'entreprises innovantes. Un des indicateurs

notables de ces réformes est la réduction significative de la facture d'importation. En effet, les importations de l'Algérie sont passées de 60 milliards de dollars à 44 milliards de dollars en 2023. Cette diminution de 16 milliards de dollars peut être vue comme un signe encourageant de la réussite du processus de substitution des importations. Ce processus vise à remplacer les produits importés par des produits fabriqués localement, réduisant ainsi la dépendance vis-à-vis des marchés étrangers et favorisant le développement de l'industrie nationale.

Cependant, il est important de noter que la réduction de la facture d'importation ne doit pas

être le seul critère pour évaluer le succès des réformes économiques. Il est également essentiel de considérer d'autres indicateurs, tels que l'augmentation de la production nationale, la création d'emplois, l'amélioration de la balance commerciale et le renforcement de la compétitivité des entreprises locales.

Abderrahmane Hadeuf souligne que le succès des réformes économiques et du nouveau climat d'investissement doit être évalué de manière holistique, en prenant en compte l'ensemble des impacts sur l'économie nationale. Bien que la diminution des importations soit un signe positif, il reste encore des défis à relever pour assurer une croissance durable et inclusive. Tout en mettant en avant l'importance de l'activation de la réforme administrative pour lutter contre la bureaucratie, frein majeur au développement économique, les réformes économiques et le nouveau climat d'investissement en Algérie ont

eu un impact significatif sur la fonction de l'investissement et sa place dans l'économie nationale.

La réduction de la facture d'importation est un indicateur prometteur, mais il est crucial de continuer à travailler sur d'autres aspects pour garantir le succès à long terme de ces réformes. Les investissements étrangers peuvent quant à eux jouer un rôle crucial dans le développement économique en apportant des capitaux, des technologies et des opportunités de création d'emplois.

En soulignant l'attrait de l'Algérie pour les investissements étrangers, cela pourrait stimuler l'intérêt des entreprises étrangères à explorer les opportunités sur le marché algérien. Cela pourrait également inciter les autorités locales à mettre en place des politiques et des infrastructures favorables aux investissements, ce qui pourrait créer un cercle vertueux de croissance économique.

Ithem Tir

بمعية مديرية الضرائب ببرج بوعريريج

الإعلان عن انطلاق البوابة الرقمية للتصريح والدفع للضرائب

• أعلنت مديرية الضرائب ببرج بوعريريج عن انطلاق البوابة الرقمية للتصريح والدفع عن بعد، بحضور السلطات المحلية، وممثلي التجار والمتعاملين الاقتصاديين، بمقر مديرية الضرائب. ويأتي الإطلاق في إطار برنامج عصرنة القطاع، وإصلاح شامل لقطاع الضرائب، من أجل تحسين العلاقة بين التجار والمتعاملين الاقتصاديين وإدارة الجباية. وفي تصريح لبن ناصف عيسى، مدير الضرائب، قال: "قال هذا الأخير إن الانطلاقة الرسمية للبوابة الرقمية - مساهماتي -، تحت شعار (صرحوا وادفعوا بالبطاقات البنكية)، تمكن التعامل من التصريح والدفع عن بعد، ربحا للوقت، وتخفيفا من تعب التنقل والوقوف في طوابير طويلة، خاصة للمعنيين بالضرائب الجزائية، في أواخر كل شهر. كما أن البوابة وفور الانخراط فيها والحصول على كلمة السر من القباضة التي يتعامل معها، يمكنه تغيير الشفرة لحماية أسرار ملفه، وحفظ معلومات نشاطه، ومتابعته، دون الاعتماد على أرفيف ورقي، وأكد ذات المتحدث أن المديرية العامة للضرائب بصدد الإعداد لتمكين المتعاملين من استخراج جدول الوشهادة الوجود عن بعد دون التنقل إلى مكاتب الإدارة. وشكلت المناسبة فرصة لجلسة نقاش بين والي الولاية وإطارات مديرية الضرائب، واتحاد التجار والجمعية الوطنية للتجار، والمتعاملين المتواجدين بمقر مديرية الضرائب حول كيفية التخفيف عن الشركاء الاقتصاديين، وتحسين العلاقة بينهم. وعبر ممثل اتحاد التجار في رده على "الخبر"، عن ارتياحه لتطوير قطاع الضرائب والتخفيف من بيروقراطية المعاملات التي تسمح للتجار خاصة الصغار ربح الوقت، والتخفيف من معاناة التنقل من المناطق النائية للوقوف في طوابير مرهقة مع حلول مواعيد الإعلان والتسجيل. من جهته، اعتبر ممثل الجمعية الوطنية للتجار بالولاية عن ارتياحه لتقدم خطوات رقمنة القطاع التي تسمح بشفافية أكثر، وتسهيل معاناة التجار والمتعاملين، وتقضي على الأخطاء والتجاوزات، وقال إن البوابة مكسب جديد لكل التجار وللمديرية الضرائب، في انتظار عصرنة كلية تقضي على التعامل الورقي بين الإدارات ومختلف الشركاء. بالمقابل، اعتبر كمال نويصر، والي برج بوعريريج، أن عصرنة القطاع من ثمار حث رئيس الجمهورية على الرقمنة، والشفافية في كل التعاملات الاقتصادية والإدارية، لإعادة الثقة بين المواطن وإدارته في مختلف القطاعات، وللرقي بالتعاملات الاقتصادية المعرقة للتقدم والأزدهار، علما أن قطاع الضرائب من بين أهم القطاعات الاقتصادية، وركائز المعاملات بين المواطنين والإدارة.

بويكر مخلوفي



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



f

@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger